



Nouveau locataire qui n'a rien payé

Par **kati clémence**, le **01/08/2016** à **18:02**

Bonjour,

Je ne sais pas comment agir dans cette situation. Je suis propriétaire bailleur d'un studio meublé que j'ai donné en location il y a 10 jours à une personne qui rassemblait les garanties nécessaires(salaire, contrat de travail). Nous avons donc signé le contrat il y a 10 jours avec la remise des clés. Le soir même, la locataire m'envoie un texto pour me demander de n'encaisser le chèque que 10 jours plus tard (loyer en cours + dépôt de garantie). J'ai répondu par texto que ce n'était pas possible et elle m'a répondu que les chèques seraient rejetés si je les posais avant. Cette situation ne me plaisait pas mais j'étais prête à l'accepter mais seulement après en avoir discuté avec elle. Impossible de la joindre au téléphone durant toute une semaine. J'ai laissé 3 messages. 7 jours plus tard donc, cette personne m'envoie un texto pour me dire qu'elle a demandé un prêt et qu'il lui fallait un délai supplémentaire. J'ai tout de suite tanté de lui téléphoner mais elle n'a pas répondu. J'ai laissé un message qui disait qu'il fallait qu'on se rencontre et qu'elle me rappelle au plus vite, chose qu'elle n'a pas fait. Je souhaite annuler le contrat mais elle a les clés. Il serait normal qu'elle paye pour la semaine. Si j'encaisse le chèque maintenant, est ce que l'annulation du contrat en deviendra plus difficile ? Pour le moment elle n'a rien payé, c'est peut être pour moi une possibilité d'annuler plus facilement ? Que faire ? Merci de votre aide

Par **morobar**, le **01/08/2016** à **19:57**

Bonsoir,

Dépêchez-vous de mettre les chèques à l'encaissement, afin qu'ils soient rejettes.

Sinon vous n'avez aucun motif pour résilier le bail.

Il est déjà incompréhensible que vous ayez attendu.

Par **Visiteur**, le **01/08/2016** à **20:16**

Bonsoir,

Pas de cadeau.

Comme dit morobar, un chèque impayé est un outil de plus dans votre dossier.

Je vous souhaite de vous débarrasser de ces gens, quand cela commence si mal, ce n'est pas bon signe.